

Structure générale

Un B.U.T est défini par une spécialité et un parcours.
Les 24 spécialités de B.U.T. sont les 24 spécialités de DUT actuelles ; Les actuelles options de DUT vont disparaître au bénéfice de la création de parcours ;
Un parcours, dans une spécialité est défini par 4 à 6 compétences finales (par souci d'homogénéité et de lisibilité, privilégier 5 compétences), entendues comme des « savoirs agir complexes » mis en œuvre dans un contexte professionnel et qui mobilisent des ressources acquises au cours du cursus ;
Chaque compétence finale est déclinée par niveau tout au long du parcours. Chaque niveau se développe sur 2 semestres d'une même année ;
Chaque spécialité de B.U.T. proposera 1 à 5 parcours.
Les parcours sont des « spécialisations » progressives qui permettent de viser un champ de compétences particulier au sein d'une spécialité.
Le choix du parcours se fait à partir de la 2^{de} année. Seules 3 spécialités offrent des parcours dès la 1^{ère} année : Génie biologique, Information Communication, Carrières Sociales.

Organisation des enseignements

Le Bachelor Universitaire de Technologie comprend des activités de formation correspondant pour l'étudiant à l'équivalent de 2 000 heures d'enseignement encadré pour les spécialités du secteur d'activités « production », et de 1 800 heures d'enseignement encadré pour les spécialités du secteur d'activités « services ».
Des activités dirigées sont proposées aux étudiants. Elles correspondent à un total de 600 heures de projets tutorés et de 22 à 26 semaines de stages.
Les parcours conduisent à la licence professionnelle (au B.U.T.). Ils intègrent enseignements théoriques, enseignements pratiques, mises en situation professionnelle, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment stages et projets tutorés individuels ou collectifs.

Délivrance du diplôme

Le diplôme portant mention du « Bachelor Universitaire de Technologie » et de la spécialité correspondante, est délivré par le président de l'université. Le diplôme est délivré sur la base du contrôle continu. Une validation des connaissances est organisée à la fin de chaque semestre

(30 crédits par semestre). Le BUT correspond à 180 crédits européens soit un niveau bac + 3.

Les deux premières années du B.U.T. (les 120 ECTS correspondants) conduisent à la délivrance du DUT, diplôme intermédiaire de niveau de qualification 5. La délivrance du DUT est conditionnée à l'obtention des 120 premiers ECTS de la spécialité de B.U.T. équivalente.

Le B.U.T Informatique

Le BUT informatique forme des professionnels qui participent à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de solutions informatiques répondant aux besoins de transformation numérique des organisations. Le technicien supérieur en informatique exerce son activité au sein des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels, des DSI des entreprises (banques, assurances, grande distribution, industrie, plateformes e-commerce...) et des administrations.
Les titulaires du B.U.T. Informatique compétents sur les plans technique et méthodologique, sont également sensibilisés aux problématiques actuelles (sécurité des données, cloud computing, intelligence artificielle...), aux questions sociétales, juridiques, éthiques et environnementales liées aux usages du numérique.

- **Parcours « Réalisation d'applications : conception, développement validation »** : Ce parcours se concentre sur le cycle de vie du logiciel : de l'expression du besoin du client, à la conception, à la programmation, à la validation et à la maintenance de l'application. Il forme aux métiers de concepteur-développeur d'applications (mobile, Internet des objets, jeux vidéo...).
- **Parcours « Déploiement d'applications communicantes et sécurisées »** : Les activités de ce parcours s'articulent autour de deux axes : l'installation, la configuration des systèmes d'exploitation, le déploiement et la sécurisation de réseaux d'une part, l'installation et la configuration de services applicatifs ainsi que le développement d'applications client-serveur répondant aux exigences d'une organisation d'autre part. Elles regroupent les métiers chargés de créer l'environnement de travail et de communication d'une entreprise, tels qu'administrateur système et réseaux, DevOps ou chargé de la sécurité
- **Parcours « Administration, gestion et exploitation des données »** : Ce parcours regroupe les connaissances permettant d'administrer des entrepôts

de données et visualiser ces dernières pour développer des applications décisionnelles. Il conduit au métier d'administrateur de bases de données ou de gestionnaire de grandes masses de données.

- **Parcours « intégration d'applications et management du Système d'information »** : Les activités associées à ce parcours sont liées au développement, à l'intégration d'applications et aux fonctions d'assistance au pilotage de projets de transformation numérique des organisations afin de former des intégrateurs fonctionnels et/ou techniques et des paramétreurs de progiciels intégrés (ERP).

Profil des candidats

La formation s'adresse aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac et plus particulièrement aux titulaires de :

- Bacs généraux à dominante scientifique
- Bac technologique STI2D (spécialité « Système d'Information Numérique »)

Compétences

La formation est organisée en blocs de compétences. Des blocs de compétences sont communs à tous les parcours et correspondent à l'acquisition des connaissances et des savoirs faire et des blocs spécifiques à chaque parcours.

Compétences communes

- **Réaliser un développement d'application** : développer (c'est-à-dire concevoir, coder, tester et intégrer) une solution informatique pour un client.
- **Optimiser des applications informatiques** : proposer des applications informatiques optimisées en fonction de critères spécifiques (temps d'exécution, précision, consommation de ressources...).
- **Administrer des systèmes informatiques communicants complexes** : installer, configurer, mettre à disposition, maintenir en conditions opérationnelles des infrastructures, des services et des réseaux et optimiser le système informatique d'une organisation.
- **Gérer des données de l'information** : concevoir, gérer, administrer et exploiter les données de l'entreprise et mettre à disposition toutes les informations pour un bon pilotage de l'entreprise.

- **Conduire un projet** : satisfaire les besoins des utilisateurs au regard de la chaîne de valeur du client, organiser et piloter un projet informatique, animer une équipe projet avec des méthodes classiques ou agiles.
- **Construire son parcours professionnel dans l'informatique** : construire de façon active son parcours professionnel et ses compétences pour s'intégrer dans une entreprise informatique.

Compétences générales

- Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer, d'acquérir de nouvelles compétences, de structurer un raisonnement, un écrit,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- S'intéresser à son environnement social et culturel,
- Être capable de conceptualisation et d'abstraction,
- Être actif dans sa formation : travailler en autonomie et en groupe écouter, participer et avoir envie d'apprendre.

Compétences techniques et scientifiques

- Avoir des bases scientifiques et/ou technologiques,
- Avoir un bon esprit logique et rationnel.

Qualités humaines

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

Stage

Les étudiants accomplissent pendant leur formation 8 à 12 semaines de stage sur les 4 premiers semestres, puis 12 à 16 semaines sur la dernière année (dans la limite 22 à 26 semaines pour l'ensemble du B.U.T.). Chaque stage donne lieu à la rédaction d'un rapport qui doit être présenté lors d'une soutenance. Il permet de mettre en pratique les acquis de la formation, de s'intégrer dans une entreprise. Les stages peuvent être effectués à l'étranger.

L'encadrement des stages est assuré par les membres de l'équipe pédagogique en coordination avec l'organisme d'accueil. Cet encadrement recouvre en particulier la validation des missions, le suivi régulier du stagiaire et son évaluation.

Débouchés professionnels

Les métiers de l'informatique sont multiples et en constante évolution. Les étudiants formés peuvent intervenir dans les domaines suivants :

- La conception, le développement et la réalisation technique et applicative de projets, de logiciels, d'applications,
- La sécurité des systèmes d'information, des réseaux et des applications
- La conception et à la gestion de bases de données de grand volume
- Le développement web.

Métiers ciblés : Conceptrice-développeuse/concepteur-développeur (mobile, web, IOT, jeux vidéos, applications...), testeur, expert en sécurité, intégrateur ou gestionnaire d'applications, administrateur d'outils systèmes et services réseau, Administrateur de base de données, Gestionnaire de grandes masses de données, responsable de la protection des données, Développeur Big Data, Administrateur système, Data Center, Chargé de support technique / Technicien service client SAV

Poursuite d'études

- Ecoles d'ingénieurs (ENSIMAG, ENSICAEN, CNAM, ISIM, ENSEIHT, IIE, ENSSAT, INT, INSA, IFIPS, UTC...),
- Licence et Master d'informatique,
- IUP MIAGE (maîtrise des méthodes informatiques appliquées à la gestion)

Etablissements

• Parcours « Réalisation d'applications : conception, développement validation »

- ✓ I.U.T Montpellier (site de Montpellier et de Sète)
- ✓ I.U.T Blagnac
- ✓ I.U.T Toulouse (site de Rangueil)
- ✓ I.U.T Rodez

Et aussi :

- ✓ I.U.T Bordeaux (site Gradignan)
- ✓ I.U.T Aix-Marseille (site Arles et Aix en Provence)
- ✓ I.U.T Annecy
- ✓ I.U.T Bayonne (site d'Anglet)
- ✓ I.U.T Amiens
- ✓ I.U.T Clermont (site Aubière et Puy-en-Velay)
- ✓ I.U.T Grand Ouest Normandie (site d'Ifs)
- ✓ I.U.T Créteil-Vitry (site Vitry-sur-Seine)

- ✓ I.U.T Dijon-Auxerre-Nevers (site de Dijon et Nevers)
- ✓ I.U.T Grenoble 2
- ✓ I.U.T Lens
- ✓ I.U.T Lille
- ✓ I.U.T Littoral Côte d'opale (site Calais)
- ✓ I.U.T Le Havre (site Caucriauville)
- ✓ I.U.T Laval
- ✓ I.U.T La Rochelle
- ✓ I.U.T Lannion
- ✓ I.U.T Limousin (site de Limoges)
- ✓ I.U.T Lyon 1 (site de bourg en Bresse et Villeurbanne Doua)
- ✓ I.U.T Marne-la-Vallée (site Champs-sur-Marne)
- ✓ I.U.T Montreuil
- ✓ I.U.T Metz
- ✓ I.U.T Nice
- ✓ I.U.T Nord Franche-Comté (site Belfort)
- ✓ I.U.T d'Orsay
- ✓ I.U.T de paris (Rives de Seine)
- ✓ I.U.T Nantes
- ✓ I.U.T d'Orléans
- ✓ I.U.T Nancy
- ✓ I.U.T Reims-Châlons-Charleville (site de Reims)
- ✓ I.U.T Saint-Dié-des-Vosges)
- ✓ I.U.T Villetaneuse
- ✓ I.U.T Vannes
- ✓ I.U.T Vélizy
- ✓ I.U.T Sénart-Fontainebleau
- ✓ I.U.T Robert Schuman Illkirch
- ✓ I.U.T Valence
- ✓ I.U.T Valenciennes (site de Maubeuge)

• Parcours « Déploiement d'applications communicantes et sécurisées »

- ✓ I.U.T Montpellier (site de Montpellier)
- ✓ I.U.T Montpellier (site de Sète)
- ✓ I.U.T Toulouse (site Rangueil)

Et aussi :

- ✓ I.U.T Aix-Marseille (site Aix en Provence)
- ✓ I.U.T Amiens
- ✓ I.U.T Dijon-Auxerre-Nevers (site de Dijon)
- ✓ I.U.T Grenoble 2
- ✓ I.U.T Lens
- ✓ I.U.T Lille
- ✓ I.U.T Littoral Côte d'Opale (site Calais)
- ✓ I.U.T Laval
- ✓ I.U.T Lyon 1 (site de Villeurbanne Doua et Bourg en Bresse)
- ✓ I.U.T Metz
- ✓ I.U.T Paris (Rive de Seine)
- ✓ I.U.T Nancy
- ✓ I.U.T Vannes

✓ I.U.T Sénart-Fontainebleau (site Fontainebleau)

• **Parcours « Administration, gestion et exploitation des données »**

- ✓ I.U.T Blagnac
- ✓ I.U.T Toulouse (site Rangueil)

Et aussi :

- ✓ I.U.T Annecy
- ✓ I.U.T Amiens
- ✓ I.U.T Vitry-sur-Seine
- ✓ I.U.T Dijon-Auxerre-Nevers (site Dijon)
- ✓ I.U.T Lens
- ✓ I.U.T Littoral Côte d'Opale (site calais)
- ✓ I.U.T La Rochelle
- ✓ I.U.T Lannion
- ✓ I.U.T Lyon 1 (site de Villeurbanne Doua)
- ✓ I.U.T Montreuil
- ✓ I.U.T Nord Franche-Comté (site Belfort)
- ✓ I.U.T d'Orsay
- ✓ I.U.T Orléans
- ✓ I.U.T Reims-Châlons-Charleville (site Reims)
- ✓ I.U.T Vélizy

• **Parcours « Intégration d'applications et management du système d'information »**

- ✓ I.U.T Montpellier (site de Montpellier)
- ✓ I.U.T Montpellier (site de Sète)
- ✓ I.U.T Rodez

Et aussi :

- ✓ I.U.T Annecy
- ✓ I.U.T Bayonne (site Anglet)
- ✓ I.U.T Clermont (site Aubière et Puy-en-Velay)
- ✓ I.U.T Nancy
- ✓ I.U.T Villetaneuse
- ✓ I.U.T Illkirch

Les C.I.O e Occitanie

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 49 05 80 85- ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes
04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66- ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr